



PROTÉGEZ VOUS DES INTRUS PENDANT VOS VACANCES



Attention aux issues :

- Veuillez à la bonne fermeture des portes et des fenêtres.
- Faites de même pour les autres issues : garage, cave, porte donnant sur une cour, dépendance.

Attention au clefs :

- Ne laissez jamais vos clefs dans des endroits accessibles (sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs, etc. ...).
- Ne mentionnez jamais vos nom et adresse sur votre trousseau.

Attention à vos verrous et serrures :

- N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par une ou deux serrures supplémentaires : le TEMPS est le principal ennemi du cambrioleur. (Le seul pêne ne présente aucune garantie de sécurité)
- Fermez toujours à double tour, même pour une courte absence.
- Changez verrous et serrures en cas de perte ou de vol de vos clefs.

Attention à ce qui attire les voleurs :

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous estimez introuvables.
- Ne conservez aucun objet de valeur, argent, bijoux ou chéquier dans un appartement inoccupé et qui plus, vos bijoux dans votre chambre ni dans votre salle de bain.
- Répertoirez vos valeurs (au besoin prenez-en des photographies) et notez-en les numéros ou références, faites de même en ce qui concerne vos carnets de chèques.

Attention à ce qui les aide :

- Laissez une apparence habituelle à votre habitation : demandez à une personne de votre connaissance de relever votre courrier, d'ouvrir et fermer vos volets...
- Pensez à lui laisser vos coordonnées de villégiature.
- Si vous êtes en logement collectif, prévenez le gardien de votre immeuble de vos absences prolongées.

Conseils à l'intention du voisinage :

- Surveillez les allées et venues des personnes étrangères à l'immeuble ou quartier.
- En cas de doute ou d'anomalie, n'hésitez pas à appeler votre gendarmerie.
- Observez bien les personnes suspectes afin de pouvoir donner un signalement précis aux enquêteurs.
- Relevez si possible la marque, le n° d'immatriculation, la couleur du véhicule utilisé par des personnes suspectes.

--- Si, malgré ces précautions, votre domicile a quand même été cambriolé :

☞ Demandez à la personne à qui vous avez confié vos clefs d'alerter la Gendarmerie et de vous aviser dans les meilleurs délais et dites-lui de laisser les choses en l'état à l'intérieur afin de ne pas faire disparaître les traces ou indices susceptibles d'aider à l'identification des malfaiteurs.



☞ Avant votre départ en vacances,

- Vous pouvez si vous le souhaitez, informer votre brigade de gendarmerie de votre absence afin que cette dernière surveille votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes.

- Dans ce cas, il vous suffit de :

1/ Télécharger sur ce site le formulaire « Tranquillité vacances ». Vous pouvez également télécharger ce formulaire directement sur le site de la Préfecture de la Sarthe à l'adresse suivante : <http://www.sarthe.pref.gouv.fr/article1339.html>

2/ Renseignez ce formulaire

3/ Transmettez ce formulaire ainsi renseigné par email à l'adresse suivante :

cob.savigne-l-eveque@gendarmerie.defense.gouv.fr